



Assemblée Générale Ordinaire 2025

Vendredi 28 mars 2025 20h00

Salle Victor Hugo
Espace les Crochères
39570 MONTMOROT

Membres présents ou représentés

Abriel Élodie, Arandyelovitch Bernard, Bernard Jacques, Berthaut Philippe, Bertrand Brigitte, Billet Marie Anne, Billet Philippe, Bos Eliane, Chabroud Jean-Pierre, Chabroud Marie-Jeanne, Chenal Patrick, Clément Guy, Clerc Denise, Clerc Jean-Claude, Comtet Chantal, Daloz Gislaine, David Evelyne, Decour Chantal, Dhote Irène, Duc Pierre, Fargeon Jacqueline, Gentelle Marie-José, Giacobbi Marie Josée, Glarmet-Le Gall Annie, Gonnier Chauvin Laure, Grandvaux Catherine, Guigue Daniel, Guigue Nelly, Iannelli Ambrogio, Kirchner Isabelle, Lagrange Françoise, Lama Pasang, Le Gall Jean-Yves, Lequesne Claudie, Long Jean-Luc, Long Michel, Monié Bernard, Monié Jeanine, Muyard Maryse, Oberson Odile, Para Marie-Claude, Pequignot Sylvie, Pernet Solliet Sophie, Perrin Guy, Perrin Véronique, Picod Marcel, Picod Solange, Prieur Marie-Claire, Robelin Catherine, Rougier Marie-Thérèse, Rubin Anne, Shenton Estelle, Shenton Philip, Stochetti Josette, Valette Annick, Valette Paul.

Autres participant.es : André Barbarin, maire de Montmorot, Guyon Claude, Badet Sophie.

Excusé : Plockyn Daniel.

20h15 : Le Président ouvre la séance

Il remercie particulièrement :

- Monsieur André Barbarin, maire de Montmorot pour sa présence et l'aide apportée à l'association.
- Les membres, parrains, marraines, soutiens, donateurs, les institutions, les associations qui participent à améliorer l'éducation et la vie présente et à venir des enfants.
- Et plus généralement l'ensemble des bénévoles, qui par leur engagement, leur enthousiasme et leur énergie, nous accompagnent dans notre mission lors des manifestations.

1 - Rapport Moral

Présenté par le secrétaire

L'année 2024 a été riche en évènements prévus ou plus inattendus.

Nous avons tenu nos habituelles animations de printemps et d'automne qui sont toujours sources de partages et d'échanges.

En mai, un parrain, une marraine et un sympathisant, nous ont offert en soutien, un formidable concert de musique classique en l'église de Macornay.

En juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir Pemba et Choty, une première, venus en France pour le mariage de leur fils Dawa. Une soirée leur a été dédiée à Montaigu.

En août, nous avons apporté notre soutien à Pahila Pahila Ko Asha pour aider les népalais sinistrés de Thame, dont une grande partie des maisons a été emportée, suite à la rupture d'un lac de haute montagne.

En novembre, nous avons participé au marché des amis du tiers monde à Oyonnax.

En conclusion, nombre d'animations, sans oublier, les « petites mains » de GAP qui réalisent des articles en laine et nous font don de la vente, le don du Rotary Est ainsi que le soutien régulier de l'association « les enfants du Lotus ».

Notre objectif de collecte de fonds a été atteint pour le centre, d'autant que nous avons bénéficié du don d'une fondation suisse.

Nous avons ainsi pu envoyer, conformément à la convention qui nous lie avec HCMC, les fonds pour la gestion courante du centre incluant l'aide à 7 enfants des environs de Salleri.

L'envoi de fonds au Népal a été réalisé trimestriellement, conformément à l'avenant 2024 de la convention signée avec HCMC. Il nécessite un suivi attentif des justificatifs de dépense qui tardent parfois à être fournies.

Grace à vous, parrains-marraines-soutiens, aux donateurs.trices, aux animations, à la vente d'articles népalais lors des marchés solidaires mais aussi par Pasang et soutiens externes, Kéta Kéti Avenir a respecté son objectif

◆ **Parrains-Marraines-Soutiens**

Le parrainage et le soutien sont des **engagements sur la durée**. Ils se caractérisent par un versement régulier de 30€ minimum par mois pour le parrainage, libre pour le soutien.

Compte tenu de l'augmentation des coûts, l'attribution d'un enfant est maintenant partagé entre plusieurs parrains-marraines, ceci pendant au minimum la présence de l'enfant.

Dans tous les cas, les fonds recueillis sont regroupés pour une utilisation commune.

Au 31 décembre 2024, nous avons 118 parrainages (dont 7 pour l'ensemble du centre) et 13 soutiens.

◆ **Vie des enfants**

Au 31 décembre 2024, le centre accueillait 71 enfants

- 56 pour le site de Salleri dont 14 enfants qui vivent chez leurs parents. Pour ces derniers, HCMC prend en charge la partie éducation scolaire (frais d'inscription, livres, uniforme) et aide aussi les familles en nature sur la partie alimentation ; Ils viennent 2 jours par semaine au centre.
- 15 enfants rattachés à Kathmandu, 5 sur le site, 10 vivent dans leur famille ou chez un proche à Kathmandu (un à Pokhara, un dans le sud).

Les enfants sont accueillis au centre jusqu'à leur autonomie et participent à la vie quotidienne (repas, vaisselle, lessive, ménage).

Lors des fêtes, les enfants rejoignent leurs proches, s'ils en ont.

Ils ont de multiples moments partagés : fêtes religieuses, crêpes party, danses, compétitions sportives, sorties,

◆ **Népal**

Pasang signale que la gestion du centre est soumise à de nouvelles lois, qui génèrent de nombreuses contraintes : nombre d'enfants accueillis à Salleri limité à 40 et que jusqu'à leur majorité (16 ans), conditions d'accueil modifiées (nombre d'enfants par chambre, sanitaires séparés entre filles et garçons), sécurisation du centre, formation et cotisations des aidants, obligation d'avoir une infirmière sur place, tendre vers une éducation plus stricte envers les enfants, le fonctionnement actuel étant jugé trop « familial ».

Afin d'assurer l'éducation des enfants dans le besoin, HCMC, en concertation avec les instances régionales et les directeurs d'écoles, prend en charge l'éducation de 14 enfants qui vivent dans leur famille et viennent au centre au moins une fois par semaine. Une aide alimentaire complémentaire est accordée en nature aux familles.

Il signale que 3 enfants qui, malgré de multiples rappels, persistent dans un comportement social inapproprié. En conséquence, ils devront quitter le centre en avril.

P.L.H.

Rapport d'activité

• LE FONCTIONNEMENT

4 réunions du CA en 2024

Les bénévoles, membres du CA ou non, participent aux différentes commissions

- Parrainage 4 réunions plus des rencontres de travail (envoi des courriers, trombinoscope, traitement des parrainages, ...)
- Communication 7 réunions portant sur l'évolution du site, la news letter, les supports de communication, les nouvelles du Népal,
- Animation 3 réunions et prise en charge des animations (préparation, suivi, réalisation). Accompagnement de toute personne qui souhaite nous soutenir en organisant une manifestation.
- Articles : stockage, inventaire, commande, préparation pour la vente.

C'est aussi les aides ponctuelles lors des différentes animations et les représentations.

• LES ANIMATIONS

- de KKA : Soirées népalaises lotos, participation aux marchés solidaires du Puits Salé de Lons et de Besançon, ventes ponctuelles.
- de soutien : Comme mentionné dans le rapport moral

• LES MOYENS DE COMMUNICATION

- Nouveau flyer
- Site : <http://www.ketaketiavenir.com>
- Facebook : KetaKétiAvenir et Chaine You-Tube : **You-Tube Kéta Kéti Avenir**
- Newsletter : 12 envoyées à plus de 700 personnes avec un taux d'ouverture de plus de 50% - 2 spécifiques PMS 1 pour une aide d'urgence)
- Intégration des animations sur le site de l'office du tourisme de Lons

Le rapport moral 2024 soumis au vote est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2 - Rapport Financier 2024

Présenté par la trésorière

BILAN KETA KETI AVENIR 2024			
ACTIF		PASSIF	
Parts Crédit Agricole	50,16 €	Report à nouveau	79 998,94 €
Stock de Marchandises	6 920,78 €		
Produits à recevoir	1 480,00 €	Charges à payer	1 510,00 €
Chèques à encaisser	1 130,00 €		
Crédit agricole	11 554,93 €		
Livret A Crédit Agricole	78 284,46 €		
La Banque Postale	100,81 €		
Caisse	125,59 €		
SOUS -TOTAL	99 646,73 €	SOUS -TOTAL	81 508,94 €
		Résultat : bénéfice	18 137,79 €
TOTAL ACTIF	99 646,73 €	TOTAL PASSIF	99 646,73 €

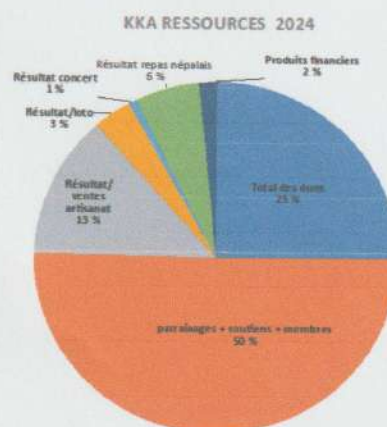
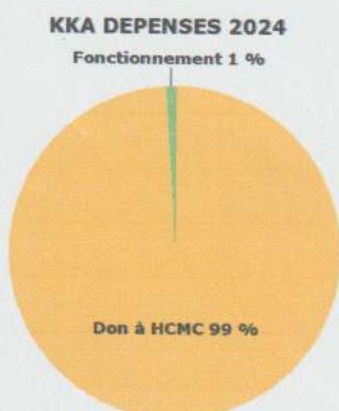
En 2024, le résultat est bénéficiaire de 18 137,79 €.

COMPTE RÉSULTAT KETA KETI AVENIR 2024			
DÉPENSES KETA KETI AVENIR France		RECETTES KETA KETI AVENIR France	
Variations stock marchandises	- 462,81 €	Dons avec reçus fiscaux	13 249,00 €
Petites fournitures	58,20 €	Dons anonymes ou sans reçu	14 490,00 €
Fournitures administratives	234,56 €		
Achats produits artisanaux	4 862,27 €	Parrainages	52 048,12 €
Location salle + nettoyage	1 125,57 €	Soutiens	2 995,00 €
Assurance	213,07 €	Cotisations membres	855,00 €
Foire marché exposition	313,42 €		
Cadeaux	138,65 €		
Transports sur achats	1 026,44 €	Ventes artisanat	21 527,10 €
Réception	73,51 €		
Frais postaux	87,10 €	Produits act annexes loto	13 645,80 €
Frais de tenue de compte bancaire	179,53 €	Produits act annexes repas népalais	9 467,40 €
Frais envoi argent	161,53 €	Produits act annexes repas concerts	930,00 €
Frais réception argent	58,50 €		
Cotisations - Adhésions	70,00 €	Produits financiers	1 785,84 €
Frais de douanes	1 117,47 €	Abandons de créances	5 272,43 €
Frais divers de gestion courante	0,42 €		
Frais spéc. Événements LOTO	9 025,80 €		
Frais spéc. Événements REPAS Népalais	2 783,15 €		
Frais spéc. Concert	79,09 €		
Dons avec abandons de créance	5 272,43 €		
Total dépenses hors dons Népal	26 417,90 €		
Dons centre HCMC NÉPAL	91 710,00 €		
Total dépenses dons Népal	91 710,00 €		
TOTAL DES DÉPENSES	118 127,90 €	TOTAL RECETTES	136 265,69 €
Résultat : Bénéfice	18 137,79 €		
TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT	136 265,69 €	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT	136 265,69 €

L'aide apportée à HCMC s'élève à 91 710€ pour le fonctionnement du centre.
Les dons sans reçu proviennent d'associations en soutien et d'une fondation.

ANALYSE comptes KETA KETI AVENIR 2024					
KKA Dépenses 2024			KKA Ressources 2024		
Dons à HCMC			Total des dons	24,97 %	27 739 €
QUOTIDIEN HCMC	98,68 %	91 710 €	Parrainages + soutiens + membres	50,33 %	55 898 €
			Résultat/ventes artisanat	13,16 %	14 620 €
			Résultat/loto	3,41 %	3 792 €
			Résultat concert	0,77 %	851 €
Total dons NEPAL	98,68 %	91 710 €	Résultat repas népalais	5,75 %	6 387 €
Fonctionnement KKA	1,32 %	1 225 €	Produits financiers	1,61 %	1 786 €
Total dépenses	100,00 %	92 935 €		100,00 %	111 073 €
Bénéfice		18 138 €			
TOTAL		111 073 €	TOTAL		111 073 €

Les frais de fonctionnement de Kéta Kéti Avenir sont limités à 1,32% des dépenses.

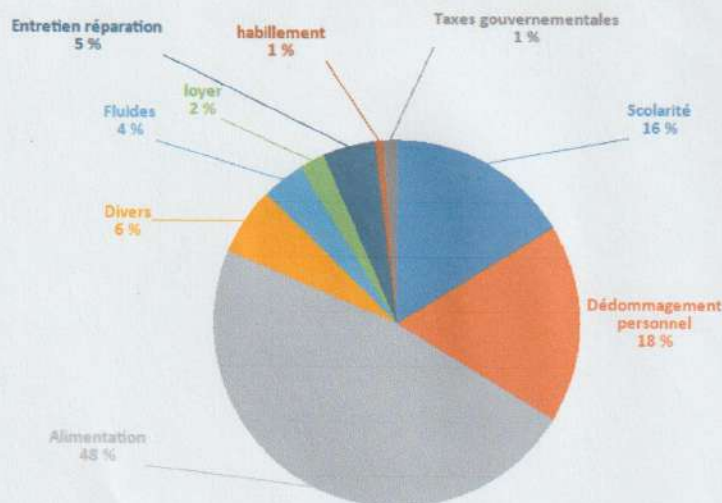


Le montant du parrainage-soutien-adhésion représente la moitié de nos recettes.

Emplois Ressources H.C.M.C. 2024			
EMPLOIS H.C.M.C. NEPAL		RESSOURCES	
	TOTAL	DONS REÇUS de France	
	Euros	Date	Euros
Scolarité			
Inscription école	11 647,72	janv.-24	23 755
fournitures scolaires	1 697,03	avr.-24	22 149
livres école	31,48	juil.-24	22 148
uniformes scolaires	1 442,18	oct.-24	22 148
Sous total scolarité	14 818,41	Budget 2024	90 200
Dédommagement		Régularisation	1 510
Professeurs	2 011,98	Quotidien 2024	91 710
Aides + cuisiniers (6 personnes)	5 029,94		
Gérants (Pemba + Choti)	7 301,99		
Aidant (Phudorje Tamang)	1 705,88		
Sous total dédommagement	16 049,78		
Habillement			
	748,70		
Alimentation			
	43 762,65		
Loyer			
	2 095,81		
Entretien - réparation			
	592,27		
Électricité - Gaz			
	3 424,31		
Tél - internet - Boîte postale			
	324,51		
Santé			
	1 222,25		
Maintenance			
	3 613,02		
Taxes gouvernementales			
	1 073,94		
Exceptionnel /imprévu			
	3 935,36		
Sous total gestion	60 792,85		
École hors centre Collège			
	48,97		
Sous total frais hors centre	48,97		
Total Emplois HCMC NEPAL	91 710,00 €	Total ressources	91 710,00 €

En 2024, le coût par enfant par mois s'élève à **118€** (91 710€/65 enfants/12mois).

HCMC REPARTITIONS des frais 2024



L'alimentation est le premier poste de dépense (48%), soit plus que les frais de scolarité (16%) et les dédommagements du personnel (18%) réunis.

Un membre demande si les associations Kéta Kéti Avenir ou HCMC ont déjà eu recours à un prêt. Nous prenons des engagements que nous pensons tenir. Par exemple, l'évolution de la construction du bâtiment était soumise aux ressources acquises grâce à une campagne de dons spécifique.

Le rapport financier 2024 soumis au vote est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

3 - Projets 2025

En France

- Des animations déjà engagées, concert de soutien, soirées de soutien, et d'autres à venir, rencontre des PMS, concert de harpes, marchés, (commission animations)
- Assurer une communication en continu (site, news letter, Facebook, You-Tube,...).

Au Népal

- Accueillir et aider de nouveaux enfants.
- Renforcer l'intégration de HCMC, acteur du tissu social.
- **Sponsorisation de la conférence internationale sur la surdicécité à Pokhara.**
Après 25 ans d'existence, HCMC avait obligation d'organiser un événement basé sur l'éducation, la santé, ou l'aide à l'enfance.
L'association a souhaité s'inscrire dans cette conférence en devenant le sponsor. Cette conférence regroupait des associations asiatiques œuvrant dans le domaine du handicap.
Le gouvernement népalais était représenté par le ministre de la santé et le ministre social.
Ainsi 3 axes d'évolution ont été pris par le gouvernement :
 - ◆ Ouverture d'un centre de santé.
 - ◆ Prise en charge des familles concernées par la visite hebdomadaire de personnel médical.
 - ◆ Mise à disposition d'un terrain par le gouvernement pour la construction d'un centre de soin.

Les projets 2025 sont validés à l'unanimité des membres présents et représentés.

4 - Montant de la cotisation 2025.

Le Conseil d'Administration propose de maintenir la cotisation à 15 Euros

La proposition soumise au vote est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5 - Budget prévisionnel 2025

Présenté par la trésorière

BUDGET PREVISIONNEL KETA KETI AVENIR 2025					
DEPENSES KETA KETI AVENIR			RECETTES KETA KETI AVENIR		
	Réel 2024	budget 2025		Réel 2024	budget 2025
Variation de stock marchandises	-463 €				
Petites fournitures	58 €	200 €	Dons avec reçus fiscaux	13 249 €	13 000 €
Four. administratives	235 €	300 €	Dons anonymes ou sans reçu fiscal	14 490 €	5 000 €
Achat produits artis. népalais	4 862 €	5 000 €	Dons pour financer Conférence		15 000 €
location salle + nettoyage	1 126 €	1 300 €	total dons	27 739 €	33 000 €
Assurance	213 €	240 €			
Foire Marché Exposition	313 €	400 €	Parrainages	52 048 €	53 000 €
Cadeaux	139 €				
Transport sur achats	1 026 €	1 000 €	Soutiens	2 995 €	3 500 €
Réception	74 €	300 €	Cotisations membres	855 €	900 €
Frais postaux	87 €	100 €			
Frais tenue de compte	180 €	120 €	Vente artisanat	21 527 €	22 000 €
Frais envoi argent	162 €	200 €			
Frais réception argent	59 €	100 €	Subvention	0 €	0 €
Cotisation adhésion	70 €	100 €	Produits financiers	1 786 €	1 300 €
TVA Droits de douanes	1 117 €	1 000 €			
Frais divers de gestion courante	0 €		Produits divers de gestion courante	0 €	
Frais spéc. év. : LOTO	9 026 €	10 000 €	Produits act annexes LOTO	13 646 €	13 000 €
Frais spéc. év. : repas népalais	2 783 €	3 000 €	Produits act an. REPAS NEPALAIS	9 467 €	9 500 €
Frais spéc. év. : concert	79 €	400 €	Produits act an. Concert	930 €	1 000 €
Dons avec abandons de créance	5 272 €	0 €	Abandon de créances	5 272 €	0 €
Total dépenses hors dons Népal	26 418 €	23 760 €			
Dons HCMC	91 710 €	98 440 €			
Dons pour conférence droits des enfants		15 000 €			
SOUS TOTAL DEPENSES	118 128 €	137 200 €	SOUS TOTAL RECETTES	136 266 €	137 200 €
Résultat Bénéficiaire	18 138 €				
TOTAL DEPENSES	136 266 €	137 200 €	TOTAL RECETTES	136 266 €	137 200 €

Projet budget 2025 HCMC (€)		
	Réalisé 2024	Budget 2025
Scolarité		
Inscription école	11 648 €	11 538 €
Fournitures scolaires	1 697 €	2 098 €
Livres école	31 €	1 398 €
Uniformes scolaires	1 442 €	5 245 €
Scolarité	14 818 €	20 279 €
Gestion		
Habillement	749 €	
Alimentation	43 763 €	38 462 €
Loyer	2 096 €	2 098 €
Entretien Réparation	592 €	5 245 €
Maintenance	3 613 €	
Électricité Fuel gaz	3 424 €	1 259 €
Tél + internet	325 €	420 €
Santé	1 222 €	1 398 €
Transport	0 €	1 748 €
E.C.A. Activités extra scolaires	0 €	2 098 €
Taxes gouvernementales	1 074 €	1 748 €
Frais d'audit		420 €
Exceptionnel et divers	3 935 €	2 098 €
Gestion	60 793 €	56 994 €
Dédommagement bénévoles		
Indemnités pour soutien scolaire	2 012 €	3 021 €
Indemnités Aides + cuisiniers	5 030 €	9 063 €
Indemnités Pemba	7 302 €	4 248 €
Indemnités Choti		3 115 €
Indemnités Phudorjee Tamang	1 706 €	1 720 €
Dédommagement bénévoles	16 050 €	21 167 €
École hors centre	49 €	
Conférence "droits des Enfants"		15 000 €
total	91 710 €	113 440 €

mensuel	7 643 €	9 453 €	
trimestriel	22 928 €	28 360 €	
mensuel/enf.	109 €	135 €	70
mensuel/enf.	118 €	145 €	65

Taux 143

Le coût prévisionnel par enfant par mois est estimé à **118 €** en 2025 (65 enfants)

Le budget prévisionnel 2025 soumis au vote, est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

6 - Élections du conseil d'administration.

Le conseil d'administration est renouvelé par moitié chaque année (7 membres).

Sept administrateurs.trices sont sortants.es : Sophie Bachelet, Marie-Jeanne Chabroud, Marie-José Gentelle, Annie Glarmet-Le Gall, Pasang Lama, Odile Oberson, Catherine Robelin.

Madame Marie-Jeanne Chabroud signale ne pas se porter candidate ainsi que madame Sophie Bachelet par message E-mail.

Monsieur Iannelli Ambrogio, élu en 2024 est démissionnaire.

Y a t-il des personnes candidates au conseil d'administration ?
Madame Véronique Perrin se porte candidate.
Madame Sylvie Pequignot a envoyé son bulletin de candidature.

En conséquence, les candidats.es au conseil d'administration sont : Marie-José Gentelle, Annie Glarmet-Le Gall, Pasang Lama, Odile Oberson, Véronique Perrin, Sylvie Pequignot, Catherine Robelin.

Il est rappelé que la participation aux commissions est libre, sous réserve d'être membre de l'association.

Les candidatures soumises au vote, sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rappel : Monsieur Bernard Monié est Président d'honneur

Le CA se réunira après l'assemblée générale pour élire son bureau.

7 - Questions diverses

Modification du siège social de l'association. Rattachement à la mairie de Montmorot.

Domiciliation : Mairie de Montmorot
2 place de la Mairie
39570 MONTMOROT

Rappel de la nouvelle adresse E-mail : contact@ketaketiavenir.com

Monsieur Barbarin, maire de Montmorot prend la parole.

Tout d'abord, il nous remercie pour notre invitation à l'assemblée générale. Il reste admiratif de notre souci d'indépendance selon la maxime « aide toi, les autres t'aideront », grâce notamment au suivi rigoureux des comptes mené par la trésorière.

Il s'inscrit tout à fait dans notre action de solidarité, d'ouverture vers l'extérieur, d'autant louable en ces temps de conflits et replis sur soi.

Un membre demande si nous avons encore besoin de parrainages.

Le parrainage-soutien, non seulement représente la moitié de nos ressources, mais engendre, par sa régularité et sa pérennité, une sécurité de recette et une facilité de gestion.

Pour le parrainage, le montant mensuel minimum est de 30 €, inchangé depuis 2015, alors que le coût moyen par enfant par mois, est à ce jour, de 118€. C'est un choix de l'association de laisser à chacun.e la liberté de s'engager selon ses moyens. En cas de difficulté, un parrainage peut bien sur, être suspendu temporairement.

Un membre signale qu'il y a de l'argent sur le livret A.

Nos ressources sont fluctuantes au cours de l'année.et ne représentent finalement que 6 mois de gestion Nous devons chaque trimestre envoyer l'argent à HCMC, ne serait-ce que pour la gestion courante du centre. Il en va du quotidien des enfants.

En outre, nous devons prendre en compte les éventuels événements extérieurs, telle la pandémie de COVID -19. C'est en ces moments que la solidarité devient vitale.

22h30 : l'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants.es, clôt la séance et les invite à prendre le pot de l'amitié.

Le Président

Pasang Lama



Le secrétaire

Michel Long

